



Restructurée, la société Chantiers Baudet accueille le premier investissement du FCDE

Trois mois après sa création, le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises (FCDE) réalise son premier investissement : il vient d'injecter 3,5 millions d'euros en fonds propres et quasi-fonds propres dans Chantiers Baudet, agencier de paquebots, yachts et intérieurs de luxe à Saint-Nazaire, dans le cadre d'une augmentation de capital de 4 millions d'euros. À l'issue de cette opération, Trans Consult International (TCI, spécialiste de la gestion de crise et de la restructuration dans le luxe fondé par Arnaud Marion, le PDG de Chantiers Baudet), sept managers et le FCDE reprennent la totalité du capital aux actionnaires historiques de la société, le groupe Baudinvest. TCI devient l'actionnaire majoritaire. Une seconde chance pour Chantiers Baudet (26,6 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2008), qui a connu deux années de pertes et sort d'une restructuration bancaire et financière menée par Arnaud Marion dès son arrivée fin 2008, avec l'aide de la Médiation du crédit. Prochain objectif de l'entreprise, devenir d'ici cinq ans un acteur de référence sur le marché français de l'agencement haut de gamme.

Avec cette première intervention, le FCDE, doté de 200 millions

d'euros – dont 90 millions injectés par le FSI, le solde étant apporté par les principaux banquiers et assureurs français – répond à sa mission : investir jusqu'à 15 millions d'euros pour combler le besoin en fonds propres de PME non cotées, fragilisées par la crise mais ayant un potentiel de développement. Dans chaque opération du fonds, une participation financière des actionnaires historiques et des dirigeants est également recherchée.

Simon Associés a conseillé Chantiers Baudet avec **Jean-Charles Simon**, associé-gérant, **Stéphane Cavet** et **Tiphaine Hue**. **De Pardieu Brocas Maffei** est intervenu auprès de TCI avec **Patrick Jaïs**, associé, et **Cédric Chanas**, ainsi qu'**Isabelle Gomme**, associée chez **Gomme et Boumaiza Associés**. **Jones Day** a conseillé le FCDE avec **Renaud Bonnet**, associé, **Isabelle Cousteau** et **Jean-Gabriel Griboul** en corporate, **Laurent Assaya**, of counsel sur la réorganisation et la restructuration d'entreprises, **Françoise Labrousse**, associée en environnement, et **Anne-Caroline Urbain**, ainsi qu'**Emmanuel de la Rochethulon** et **Loïc Védie** sur les aspects de droit fiscal.